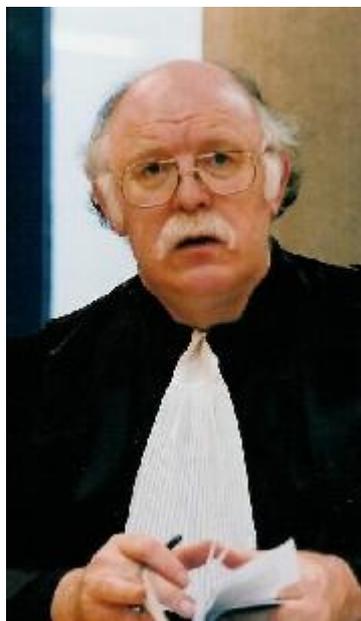


**Jean-Pierre ROSENCZVEIG** - *Magistrat honoraire, membre du bureau du Conseil national de la protection de l'enfance, membre du Collège droits des enfants auprès du Défenseur des droits, expert UNICEF, enseignant à Nanterre en Droit pénal des mineurs auteurs et victimes*



Jean-Pierre Rosenczveig, magistrat honoraire depuis juin 2014 après avoir été sur deux séquences -1974-1981 puis 1993-2014 - juge des enfants - et au final président du plus grand tribunal pour enfants de France.

Entre 1981 et 1984 il a été conseiller technique au Cabinet de la ministre de la famille et à ce titre responsable du dossier enfants maltraités et ASE, rédacteur de la loi du 6 juin 1984 et des circulaires sur l'enfance maltraitée de 1983, concepteur des opérations VVV.

Concepteur puis directeur de l'institut de l'enfance et de la famille de 84 à 92, établissement public en charge de diffuser l'information sur thèmes enfance et famille.

Militant associatif, notamment président du Bureau international des droits de l'enfant jusqu'en 2015, président d'ESPOIR association centenaire comptant 23 services de protection de l'enfance et 475 TS en région parisienne et de l'ACREN, association des Citoyens Réservistes de l'Education nationale qu'il a créé en 2015.

Président de la commission « Enfances, jeunesses, Familles » de l'UNIOPSS, et à ce titre membre du bureau du Conseil national de la protection de l'enfance.

Membre du collège Droits des enfants auprès de Défenseur des droits.

Auteur de nombreux ouvrages sur les droits des enfants et sur la protection de l'enfance.

Blogueur depuis 10 ans sur [lemonde.fr](http://lemonde.fr).

Enseignant à Nanterre en Master 2 Droit pénal des mineurs auteurs et victimes

Coauteur notamment du premier rapport officiel sur la bioéthique (1986), président de la commission la déontologie en travail social (2007), et sur les droits des enfants (2014), et régulièrement auditionné sur le droit des mineurs, récemment sur la loi Schiappa.

Expert auprès de l'UNICEF et de l'Union européenne sur les droits des enfants.